

Parcours Année spéciale (1 an)

DUT Informatique / Grenoble



Durée
1 an



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Nouvelles dates concernant l'admission à la formation !

Le département Informatique de l'IUT2 de Grenoble offre une formation pluridisciplinaire à vocation professionnelle dans le domaine de l'informatique.

Il s'agit de former des analystes-programmeurs qui seront capables de concevoir, de réaliser, de mettre en œuvre et de maintenir les systèmes informatiques correspondant aux besoins formulés par les utilisateurs.

- L'analyse : C'est l'élaboration d'une solution à un problème concret et la mise en forme de cette solution en vue de son automatisation. Les analystes doivent avoir le sens des contacts humains pour communiquer utilement avec les non-informaticiens. En plus de leur savoir informatique, il leur faut une connaissance suffisante des problèmes comptables, industriels et commerciaux.
- La programmation : Elle poursuit dans le détail le travail de l'analyste. Le programmeur doit structurer les solutions élaborées et les exprimer dans un langage assimilable par l'ordinateur. La logique, la précision et une connaissance parfaite des langages et des progiciels utilisés sont les qualités indispensables du bon programmeur.

Organisation

Stage à l'étranger : En France ou à l'étranger

Période du stage : Juin à Août

Admission

Conditions d'admission

Avoir validé 60 ECTS et avoir suivi une formation niveau Bac +2

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de  validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Candidature

Ouverture de la procédure d'admission en ligne (e-candidat) :

10 février 2020

Clôture de la procédure d'admission en ligne : **9 juin 2020**

Procédure complémentaire : du 23 juillet au 8 septembre 2020.

(calendrier détaillé à télécharger en haut à droite de cette page)

[!\[\]\(de95854c7ee024cfadc48187bbb781b2_img.jpg\) POUR CANDIDATER CLIQUER ICI](#)

Sur le site de e-candidat pour trouver le "DUT informatique en année spéciale" veuillez vous rendre dans la rubrique "offre de formation" , puis IUT2 Grenoble.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

secrétariat BUT Informatique

[!\[\]\(e3275251d0893157c3584e20c81dc3ba_img.jpg\) iut2-informatique@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut2-informatique@univ-grenoble-alpes.fr)

Lieu(x) ville

 Grenoble

Campus

 Grenoble - Doyen Gosse

Programme

Spécificités du programme

Année spéciale : la formation en un an comporte 880 heures d'enseignement dont 620 heures d'informatique et 260 heures de connaissances et compétences complémentaires. Cette formation est complétée de projets tuteurés et d'un stage de 10 semaines minimum.

UE informatique

- Introduction aux systèmes informatique
- Introduction à l'algorithmique et à la programmation
- Méthodologie de la production logicielle
- Bases de données
- Structures de données et algorithmes fondamentaux
- Principe des systèmes d'exploitation
- Programmation web (côté client et côté serveur) Partie I
- Conception et programmation objet / IHM Partie I

UE culture scientifique, humaine et sociale

- Environnement économique de l'entreprise
- Environnement juridique et droit des tic
- Anglais général et informatique
- Communication et insertion professionnelle
- Mathématiques générales Partie I
- Fonctionnement de l'entreprise
- Anglais des affaires Partie I
- Information, communication et argumentation Partie I
- Mathématiques générales Partie II

UE compétences théoriques

- Réseaux
- Programmation web (côté client et côté serveur) Partie II
- Conception et programmation objet / IHM Partie II
- Systèmes d'information
- Anglais des affaires (Partie II) information, communication et argumentation (Partie II)
- Mathématiques générales II (Partie II)